

AFFAIRE N°29/16

OBJET : Construction de 5 classes primaires au Bois de Nèfles
Chemin Finette.

LE SECRETAIRE DONNE LECTURE DU RAPPORT

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Par lettre en date du 24 NOVEMBRE, le Commissaire de la République vient de m'informer qu'il est prêt à financer le dossier de 5 classes primaires à Chemin Finette, programme sur la liste supplémentaire de 1983.

Ce groupe scolaire, dont le coût est estimé à 2 376 000 Francs, pourra être financé de la façon suivante :

- | | |
|----------------------------------|-------------|
| - Subvention Education Nationale | 499 500 F |
| - Emprunt C.D.C. | 1 876.500 F |

Je vous demande en conséquence, Mesdames, Messieurs et chers Collègues,

- d'approuver ce programme
- de m'autoriser à solliciter la subvention du Ministère de l'Education Nationale
- de m'autoriser à lancer un appel d'offres et en cas de résultat infructueux, à traiter avec l'entreprise présentant l'offre la plus avantageuse.

Je mets la question aux voix.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

*

* *